

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 46

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
@
province-sud.nc

affaire suivie par :

N° 2016-6811/DENV

Nouméa, le 16 MARS 2016

Le Directeur,

à

Monsieur André Beauvois
Gérant de la société SVP Mana
191 A rue Georges Lèques – ZI Normandie
98800 Nouméa

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – dossier de demande d'autorisation simplifiée d'exploiter une installation de combustion de biomasse, sur le site de la société SVP Mana, dans la zone industrielle de Normandie, commune de Nouméa

Référence : dossier reçu le 30 octobre 2015 à la DIMENC

Pièces jointes : - avis de l'inspection des installations classées ;
- fiches techniques de combustion du 16 avril 2015.

Monsieur le gérant,

Vous avez adressé à la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie un dossier de demande d'autorisation simplifiée d'exploiter une installation de combustion de biomasse sur le site de SVP Mana autorisée pour l'exploitation d'une installation de compostage de déchets verts et de boues de station d'épuration, dans la zone industrielle de Normandie, sur la commune de Nouméa.

Après avis de l'inspection des installations classées consultée en application du code de l'environnement (Livre IV - Titre I - art. 411 à 419), il s'avère que le dossier déposé n'est pas conforme aux exigences de la réglementation notamment au regard des dispositions de l'article 413-42 dudit code et il ne peut en l'état être procédé aux consultations administratives et à l'enquête publique simplifiée.

Je vous invite en conséquence à régulariser votre dossier de demande d'autorisation simplifiée d'exploiter dans un délai de **trois mois** en tenant compte de l'avis de l'inspection des installations classées ci-joint. Dans l'attente, l'instruction de votre demande est suspendue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement



Jean-Marie LAFOND

Copie : DIMENC